

Affaire suivie par : Jean-Louis CHAUVIN

Ligne directe :

Référence :

Monsieur XXXXXXXX
Responsable des ventes directes
XXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXX
75000 PARIS

Lettre recommandée avec AR n°1A XXX XXX XXX XX

Objet : démarchage pressant dans les communes du Doubs

Monsieur le Responsable,

Mes services sont actuellement destinataires d'une série de signalements suite à des opérations de ventes à domicile par des démarcheurs de sociétés spécialisées comme Stratygo ou Ranger, se présentant dans certains cas comme vendeurs d'abonnement à la fibre au nom de votre opérateur.

L'objectif n'est évidemment pas d'empêcher l'exercice d'un commerce légal et respectueux des habitants, mais de vous alerter sur des comportements inappropriés, voire délictueux.

Certains procédés et messages ne peuvent être tenus sans qu'ils ne soient taxés de pressants ou de trompeurs, et à ce titre, répréhensibles au sens du L121 du Code de la consommation.

J'ai ainsi noté quatre points à prohiber, qui me sont régulièrement relatés, sur lesquels je vous demande un rappel à l'ordre très ferme des commerciaux agissant pour votre compte :

- la technique consistant à exiger de « vérifier les installations » pour pénétrer chez les particuliers, qui n'a rien à voir avec la vente d'un abonnement à la fibre et qui peut, dans certaines conditions, être assimilée à une violation de domicile ;
- l'affirmation que le réseau cuivre « va être coupé d'ici un mois » (ou tout autre délai), qui serait clairement mensongère ;
- l'affirmation selon laquelle le vendeur est mandaté par le Syndicat Doubs THD ou par toute autre collectivité (mairie notamment), ce qui est un abus de confiance et une usurpation aux dépens d'une collectivité publique ;
- à l'inverse, l'affirmation selon laquelle votre opérateur a construit le réseau fibre dans la commune concernée – ceci étant le fait du Syndicat Doubs THD, même si malheureusement, dans le cadre du mode STOC, l'opérateur commercial est amené à piloter et réaliser les raccordements finals.

Je vous informe que, compte-tenu de la récurrence de ces agissements, j'ai d'ores-et-déjà alerté mes collègues élus sur les lignes rouges évoquées plus haut, et les ai invités au besoin à procéder à des signalements ou des dépôts de plaintes auprès de la gendarmerie.

Vous remerciant pour la bonne prise en compte de ce courrier,

veuillez agréer, Monsieur le Responsable, l'expression de ma considération distinguée.

*Le Président du Syndicat Mixte
Doubs Très Haut Débit,*

Denis LEROUX

Copie :

- *Altitude Infrastructure (Doubs la Fibre)*